



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300028 - Ria d'Etel

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300028	1.3 Appellation du site Ria d'Etel
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032510865&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,15528°

Latitude : 47,7275°

2.2 Superficie totale

4257,9 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

49%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	51 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56013	BELZ
56054	ERDEVEN
56055	ETEL
56094	KERVIGNAC
56096	LANDAUL
56097	LANDEVANT
56119	LOCOAL-MENDON
56130	MERLEVENEZ
56148	NOSTANG
56169	PLOUHINEC
56220	SAINTE-HELENE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		34,04 (0,8 %)		G	C	C	B	B
1130 <i>Estuaires</i>		1125,2 (26,42 %)		G	A	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		425,9 (10 %)		G	C	C	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	7,22 (0,17 %)		G	C	C	B	B
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		231,3 (5,43 %)		G	A	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		128,17 (3,01 %)		G	B	C	A	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,35 (0,01 %)		G	C	C	B	B
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		1,01 (0,02 %)		G	C	C	C	B
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		5,01 (0,12 %)		G	C	C	B	B
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		40,73 (0,96 %)		G	B	C	A	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		254,06 (5,97 %)		G	B	C	A	A
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		2,47 (0,06 %)		G	D			
2120		0,04		G	D			



<i>Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)</i>		(0 %)						
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	0,38 (0,01 %)		G	D			
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		0,07 (0 %)		G	D			
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)</i>		0,83 (0,02 %)		G	D			
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i></i>		0,46 (0,01 %)		G	D			
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i></i>	X	9,36 (0,22 %)		G	C	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		237,99 (5,59 %)		G	B	C	C	C
6410 <i>Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)</i>		13,31 (0,31 %)		G	C	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		2,08 (0,05 %)		G	D			
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		1,46 (0,03 %)		G	D			
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i></i>		0,01 (0 %)		G	D			
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	0,16 (0 %)		G	D			
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)</i>		53,4 (1,25 %)		G	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1065	Euphydrys aurinia	p			i	P	M	D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	D			
I	1087	Rosalia alpina	p			i	V	DD	D			
F	1095	Petromyzon marinus	c			i	P	DD	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1102	Alosa alosa	c			i	P	DD	D			
F	1103	Alosa fallax	c			i	P	DD	D			
F	1106	Salmo salar	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	DD	D			
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1441	Rumex rupestris	p			i	P	M	D			
P	1603	Eryngium viviparum	p	10000	10000	i	P	G	B	B	A	B
P	1831	Luronium natans	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		Anquilla anquilla			i	P			X		X	
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Salicornia emericii			i	P						X
P		Salicornia fruticosa			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	10 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	20 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	9 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N14 : Prairies améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	16 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N19 : Forêts mixtes	10 %

Autres caractéristiques du site

Estuaire aux multiples indentations et îlots, découvrant de grandes étendues de vasières à marée basse, constituant une mosaïque de milieux tout à fait originale où s'entremêlent prés-salés, landes, plans d'eau, boisements, slikkes, chenaux.

Vulnérabilité : Le secteur amont de la ria d'Etel constitue une cuvette recevant sur l'ensemble de sa périphérie les eaux continentales, et en contact plus ou moins permanent avec les eaux marines. Le maintien voire la restauration des zones de contact et d'échange entre les eaux douces et le milieu marin sont nécessaires à la conservation des habitats d'intérêt communautaire, en terme de diversité et de fonctionnalité des ces milieux, notamment pour l'accueil de l'avifaune migratrice hivernante ou reproductrice.

Un défaut d'entretien par la fauche et/ou le pâturage extensif est préjudiciable à la préservation des habitats de lande.

La faible extension des herbiers de Zostères est due en grande partie à la prolifération d'algues vertes et rouges qui s'échouent en zone intertidale et induisent une mortalité de l'herbier

L'un des objectifs majeurs de gestion pourrait être de restaurer la qualité de l'eau afin de diminuer la fréquence et l'importance des proliférations de macroalgues.

Par ailleurs les activités humaines présentes sur le site semblent largement compatibles avec le maintien des habitats dans un bon état de conservation.

Si les fonds subtidaux rocheux de la ria d'Etel, et ceux du site du Magouër Nord en particulier, présentent une biodiversité remarquable, le développement d'une espèce envahissante, l'éponge *Celtodoryx girardae* (Perez et al., 2006), représente une menace nouvelle en terme de compétition spatiale pour les autres espèces subtidales (flore et faune), et peut provoquer ainsi localement (pour le moment) une diminution de la biodiversité.

4.2 Qualité et importance

Site exceptionnel par la diversité des habitats d'intérêt communautaire présents ainsi que par le caractère original des associations de groupements et de leur agencement spatial. Le haut estran est occupé par des prés-salés atlantiques, des groupements d'annuelles à Salicornes, des prairies à Spartines ainsi que des fourrés halophiles thermo-atlantiques (habitats annexe I). Ces groupements pénètrent localement dans des boisements à sous-bois de Molinie, Callune et Ajonc,



dans des landes humides à sphaignes (habitat prioritaire) et des jonchaies dulcicoles, produisant des transitions floristiques remarquables.

L'extension du site de 2008 comprend la partie sud de la ria, entre la partie nord déjà classée Natura 2000 et la barre d'Étel, à l'embouchure. Elle vise à intégrer dans le réseau Natura 2000 l'ensemble fonctionnel de la ria d'Étel dans son entier. Elle peut se diviser en deux :

- une partie sud étroite, de Pont-Lorois jusqu'à l'embouchure. Elle offre dans cette partie une proportion relativement importante de fonds rocheux, grâce aux violents courants de marée qui les dégagent des sédiments. Ce biotope est un milieu naturel particulièrement original. Immédiatement au-dessous de l'estran, des taillis de cystoseires couvrent les roches du rivage, en alternance avec des prairies de zostères. Bien qu'hypertrophique, ce milieu conserve une bonne biodiversité. La vitesse des courants de marée dans ce chenal, le non envasement du lit de la rivière, la proportion importante de fonds rocheux permettent à la faune sous-marine d'y atteindre une biomasse d'une productivité maximale.

- une partie centrale assez semblable à la partie nord, mais avec une occupation ostréicole très développée. Cette zone estuarienne à faible pente est dominée par des formations sédimentaires de faible granulométrie. Cette slikke est très peu colonisée par les herbiers de Zostères).

En superposition avec l'habitat 1110 (34 ha), 1130 (1131 ha) et 1140 (426 ha) la superficie de l'habitat 1160 (grandes criques et baies peu profondes) est estimée à 231 ha.

L'intégration au site en 2018 du secteur des "Quatre chemins" de Belz a permis d'inclure l'unique station française d'*Eryngium viviparum** caractérisée par un gradient topographique où s'observe le passage de pelouses amphibies aux landes mésophiles, puis à des landes sèches.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D03.01	Zones portuaires		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	L09	Incendie (naturel)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A10.01	Élimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I



M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

- F. HARDY, " Rivière d'Etel - protection des sites ", Conservatoire Botanique National de Brest, G29, Région, mars 2002, 37 pages.
- A. GIRARD, M. T. L'HARDY-HALO, A. CASTRIC-FEY, " Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du golfe du Morbihan et de la ria d'Etel ", DIREN, Conseil Régional, Conseil Général 56, ADMS, novembre 1996, 150 pages + annexes.
- A. GIRARD, M. T. L'HARDY-HALO, A. CASTRIC-FEY, " Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel - Convention ZNIEFF 1994 ", Conseil Régional de Bretagne, DIREN Bretagne, ADMS, CG 56, novembre 1996, 150 pages + annexes.
- Anne-Marie JEGOU, " Fichier technique des estuaires bretons (fichier type et méthode de travail) ", SEPNEB, CNEXO, Ministère qualité de la vie, février 1975, 6 pages + annexes.
- Castric-Fey A., Girard-Descatoire A., L'Hardy-Halos M.-Th., Derrien-Courtel S., 2001. La vie sous-marine en Bretagne - Découverte des fonds rocheux. Les Cahiers Naturalistes de Bretagne n°3, Conseil Régional de Bretagne, Biotopie édit., 176p.
- Derrien-Courtel S., Le Gal A., Mercier-Pécard M., Derrien R., Decaris F.-X., Mercier N., 2007. REBENT - Résultats de la surveillance du Benthos - Région Bretagne - Suivi stationnel des roches subtidales 2004-2005-2006. Contrat IFREMER, mars 2007, 526p.
- Les Cahiers d'Habitats, 2004. Habitats côtiers, Natura 2000, Tome 2. La documentation française, 399 p.
- Girard-Descatoire A., L'Hardy-Halos M.Th. et A. Castric-Fey, 1996 Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel. Rapport DIREN, nov. 96. 167 p. Convention Znieff 94.
- HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.
- Syndicat mixte de la Ria d'Etel. Démarche expérimentale de gestion intégrée de la zone côtière (février 2006-juillet2007) Bilan et résultats -
- Chauvaud S TBM, 2005. Cartographie des habitats marins du site Natura 2000 de la Ria d'Etel



- Conservatoire botanique national de Brest 2005 ; Cartographie des habitats terrestres du site Natura 2000 de la Ria d'Etel.

PEREZ T., PERRIN B., CARTERON S. VACELET J. and N. BOURY-ESNAULT, 2006. *Celtodoryx girardae* gen. Nov. Sp. nov., a new sponge species (Poecilosclerida : Demospongiae) invading the Gulf of Morbihan (North East Atlantic, France). Cahiers de Biologie Marine. 47: 205-214.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site de Saint-Cado	+	1%
32	Site de Saint-Cado	+	1%
38	Logodenn	+	1%
38	Iniz er Mour	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte de la ria d'Etel.

Adresse : 20, route des Quatre Chemins 56550 BELZ

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Tome2 - Actions-Cahier des charges-Charte



Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/19_T2_DOCOBriaEtel_concat_Aout2012.pdf

Nom : Tome1 - Etat initial et objectifs

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/19_T1_DOCOBriaEtel_concat_Aout2012.pdf

Nom : Tome3 - Annexes

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/19_T3_DOCOB_ann1_a_12.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Syndicat mixte de la ria d'Etel.

- Plan National d'actions en faveur du Panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*) 2012-2017 & 2018

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Approche de la BAN Lann-Bihoué;

Surface :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);

Zones de tirs d'artilleries, entraînement des forces dans les zones de gabarit de sécurité du champ de tir de Gâvres(accès non limité aux zones pour les équipes de surveillance/navigation libre pour les vedettes de surveillance du champ de tir);

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le classement concerne le CROSS Etel et le cas échéant le polygone de Gâvres situé à proximité. Il concerne aussi des exercices d'instruction de type commando, manoeuvres, exercices amphibies interarmées de niveau national par la 9ème brigade légère blindée de Marine. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.